



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



• Chaire UNESCO « Émir Abdelkader »
• pour les Droits de l'Homme et
• la Culture de Paix
• Université d'Alger 1, Algérie

Cycle de séminaires de la Chaire Unesco Emir Abdelkader pour les Droits de l'Homme et la Culture de Paix Université Alger I

Appel à communication

Le réseau des *Chaires Unesco* ou *Unitwin* (*University twinning and networking*) est un programme lancé en 1992 par l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Culture et la Science (Unesco) afin de favoriser la coopération interuniversitaire internationale. Comptant aujourd'hui plus de 700 chaires dans 128 pays, le réseau Unitwin vise à renforcer le partage des savoirs et à bâtir des ponts entre le monde universitaire et la société civile. L'Algérie compte à ce jour trois chaires Unesco : la *Chaire Unesco Gaz Naturel d'étude du développement durable* (USTHB, Alger), la *Chaire Unesco en évaluation de l'enseignement supérieur en Algérie* (Université Mentouri-Constantine) et la *Chaire Unesco Emir Abdelkader pour les Droits de l'Homme et la Culture de Paix* (Université d'Alger I).

Créée par l'accord signé en date du 15 juin 2016 entre la Directrice générale de l'Unesco et le Recteur de l'Université d'Alger I, la *Chaire Unesco Emir Abdelkader pour les Droits de l'Homme et la Culture de Paix* - dont l'appellation se veut un hommage à une personnalité (1808-1883) hors pair de l'histoire algérienne dont la contribution au domaine des droits humains est aujourd'hui unanimement reconnue -, est une unité de recherche internationale comptant des chercheurs d'universités des deux rives de la Méditerranée rassemblés autour d'un même objectif : promouvoir un système intégré d'activités de recherche, de formation, d'information et de documentation dans le domaine des droits de l'homme, de la culture de la paix et de la philosophie du droit. Pour ce faire, la Chaire œuvre à faciliter la collaboration entre chercheurs de haut niveau, professeurs de renommée internationale de l'Université d'Alger I et des institutions d'enseignement supérieur d'Algérie, d'Afrique, des États arabes, d'Europe et d'autres régions du monde (article 2 de l'accord de création de la Chaire).

En considérant les objectifs précédents qui se situent dans le droit fil des recommandations de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Culture et la Science visant la promotion des valeurs universelles des droits humains, dont particulièrement *La Recommandation sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales* (1974) et *Le Cadre d'action intégré concernant l'éducation pour la paix, les droits de l'homme et la démocratie* (1995), la Chaire Unesco Emir Abdelkader pour les Droits de l'Homme et la Culture de Paix a élaboré pour l'année universitaire 2017-2018 le cycle suivant de manifestations scientifiques :

Semestre I.

- ❖ **Jeudi 5 octobre 2017**, séminaire « **Le droit à l'Education en Droit International des Droits de l'Homme** », à l'occasion de la **Journée mondiale de l'Enseignant**.
- ❖ **Jeudi 16 novembre 2017**, séminaire « **Droit et Philosophie : approche juridique, historique et religieuse** », à l'occasion de la **Journée mondiale de la Philosophie**.
- ❖ **Jeudi 7 décembre 2017**, séminaire « **La lutte contre la corruption en droit international des Droits de l'Homme** », à l'occasion de la **Journée internationale contre la corruption** (9) et la **Journée des Droits de l'Homme** (10).

Semestre II.

- ❖ **Jeudi 18 février 2018**, séminaire « **Le droit à différence à la lumière du principe de Justice sociale** », à l'occasion de la **Journée mondiale de la Justice sociale** (21).
- ❖ **Jeudi 8 mars 2018**, séminaire « **Femme et politique : entre droit positif et droit religieux** », à l'occasion de la **Journée internationale de la Femme**.
- ❖ **Jeudi 5 avril 2018**, séminaire « **Le droit d'accès à la santé : entre droit international des droits de l'homme et législations nationales** », à l'occasion de la **Journée mondiale de la Santé** (7).

Les séminaires se déroulent à la salle des conférences de la **Commission nationale algérienne pour l'Unesco** (www.unesco.dz).

Le comité organisateur prend en charge les frais d'inscriptions des intervenants ainsi que les collations. Les frais de transport et d'hébergement sont à la charge des participants.

Conditions de soumission :

L'appel à communication s'adresse en priorité aux enseignements-chercheurs et aux doctorants inscrits en droit public, plus particulièrement en Droit International des Droits de l'Homme. Sans toutefois exclure les chercheurs dans les autres domaines des sciences humaines et sociales, en particulier l'Histoire, les Etudes religieuses et la Philosophie.

Les résumés des propositions de communication (une demi-page maximum), en langue arabe ou française, sont à envoyés **avant le 20 septembre 2017** à l'adresse suivante : itoualbi@unesco.dz.

L'abstract doit être accompagné d'un CV résumé (une page maximum) et comprendre l'intitulé et l'institution d'attache du chercheur. Le titre du séminaire dans lequel la proposition de communication s'intègre doit être indiqué dans l'objet de l'envoi.

Les chercheurs sont autorisés à postuler pour trois séminaires au maximum.

Les meilleures contributions pourront faire l'objet d'une publication dans le prochain numéro de la revue *Passerelles* de la Commission nationale algérienne pour l'Unesco (<http://www.unesco.dz/index.php/fr/2014-08-04-II-44-2I/commission/rp>).

Comité organisateur :

- Toualbi Issam (Université d'Alger I),
- Guernane Farouk (Centre Universitaire de Tipasa).

Comité scientifique :

- Toualbi Issam (Université Alger I),
- Mahmoudi Mourad (Centre Universitaire de Tipasa),
- Zeggane Radia (Université Alger II),
- Bouyerdene Ahmed (Université Alger I),
- Djeffal Belaïd (Ecole normale supérieure d'Alger),
- Lalai Sadek (Université Alger I),
- Benabbou Nassima (Université Alger I),
- Lakhdar Ezzine Hadjar (Université de Médéa),
- Bentounès Mehdi (Université Alger I),
- Eric Geoffroy (Université de Strasbourg),
- Nadia Mimouni (Université d'Evry),
- Hamid Demmou (Université de Toulouse 2 Capitole),
- Simon-Khedi Setty (ONG international AISA)
- Aurélie Clément (INALCO, Paris).
- Bekkar Rabia (EHESS, Paris).